



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS HANDICAPES PAR LA VOIE CONTRACTUELLE ANNEE 2017

En application du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié par le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la Direction Générale des Finances Publiques recrute au titre de l'année 2017, par voie contractuelle :

17 contrôleurs des Finances publiques

(emploi de catégorie B – niveau minimum requis : baccalauréat ou équivalent)

Les agents recrutés ont vocation à être titularisés au terme de leur contrat d'un an.

Les **dossiers de candidature** devront être :

- téléchargés ci-après ;
- ou retirés auprès du service des ressources humaines des directions offertes (cf. liste jointe au dossier de candidature) ;
- et renvoyés au plus tard le **25 janvier 2017** aux directions sollicitées (vous devez déposer autant de dossier que de directions demandées ; aucune copie ne sera faite pour les autres directions).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPES
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**



CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES



Le présent dossier de candidature est composé des documents suivants :

- le dossier à compléter ;
- la liste des directions offertes ;
- la fiche d'information sur le métier de contrôleur des Finances publiques.

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
25 janvier 2017**

(cachet de réception)

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DE TRAVAILLEURS HANDICAPES
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DOSSIER DE CANDIDATURE
à un emploi de **CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES**
à compter du 1^{er} octobre 2017**

Date limite de dépôt des candidatures : le 25 janvier 2017

1 - Directions sollicitées

(classées par ordre de préférence décroissant)

*Se reporter à la liste des directions proposées
jointe au dossier de candidature.*

Choix	Département ou Code dir°	Libellé de la direction (ex : DDFIP de l'Ain)
1 -
2 -
3 -
4 -
5 -

Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions.

Aucune copie de votre dossier ne sera faite pour les autres directions sollicitées.

Attention : le classement des directions par ordre de préférence doit être identique pour tous les dossiers déposés sous peine de rejet de la candidature.

2 - Renseignements concernant le candidat

M. Nom de naissance :

Mme Nom d'usage :

Prénoms :

Né(e) le : / / 19.....

à (ville – département) (pays si naissance hors de France)

N° de Sécurité Sociale : / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ /

Nom et prénom du père : né le :/...../.....

Nom de naissance et prénom de la mère : née le :/...../.....

Adresse :
.....
Code postal : Localité :

Téléphone Domicile : - - - - Portable : - - - -

Adresse électronique :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Concubin(e) Pacsé(e)
 Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(e)

Nombre d'enfants à charge :

Le cas échéant, exercez-vous une activité professionnelle ? oui non

Si oui laquelle ? :

Dans quel secteur ? : privé
 public (**Rappel : ce recrutement n'est pas offert aux personnes ayant la qualité de fonctionnaire titulaire**)

Dans quelle localité ? :

Le cas échéant, votre conjoint(e) ou concubin(e) exerce-t-il (elle) une activité professionnelle ? oui non

Si oui laquelle ? :

Dans quelle localité ? :

Diplôme le plus élevé :

Comment avez vous eu connaissance de ce recrutement? : site internet (lequel ?) :
 presse autre :

3 - Pièces à joindre au dossier de candidature

- 1 - lettre de motivation ;
- 2 - curriculum vitae ;
- 3 - photocopie recto verso d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française ou d'une pièce justifiant que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen, c'est-à-dire de l'un des États suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, ou de la Suisse. Un certain nombre d'emplois auxquels conduisent les concours sont réservés aux seuls ressortissants français. Ces emplois sont ceux qui présentent des prérogatives de puissance publique.

- 4 - une des pièces indiquées ci-après justifiant être bénéficiaire de l'obligation d'emploi :
- notification de la décision de la CDAPH ou de la COTOREP reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou attestation de demande de reconnaissance en cours,
(Date de validité de la reconnaissance : du/...../..... au/...../.....)
 - pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 %, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
 - attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
 - pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
 - attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
 - copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
 - attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.
- 5 - copie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé (cf. notice jointe)
Intitulé du titre ou diplôme :
délivré le/...../.....
- 6 - un justificatif de la participation à la « journée défense et citoyenneté » **uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans** à la date du recrutement. Si cette obligation n'a pas encore été effectuée, fournir l'attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC, ou l'attestation individuelle d'exemption, ou l'attestation de situation administrative (en cas de perte du justificatif).

A, le

(signature du candidat)

4 - Où déposer votre dossier de candidature ?

Vous adresserez vos dossiers de candidature aux *directions sollicitées* (les coordonnées figurent sur la liste des directions offertes pour le poste de contrôleur des Finances publiques jointes au dossier de candidature).

Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions pour un emploi de contrôleur des Finances publiques.

Aucune copie du dossier ne sera faite pour les autres directions demandées.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 25 janvier 2017

(Cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier transmis hors délais sera rejeté.

5 - Quelle suite sera donnée à votre candidature ?

Les candidatures feront l'objet d'un premier examen à la suite duquel les directions pourront convoquer les candidats sélectionnés à un *entretien*.

A cette occasion, la Direction générale des Finances publiques vérifie la ***validité des pièces du dossier de candidature*** ainsi que les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire et position régulière au regard de la « journée défense et citoyenneté »).

Les candidats non sélectionnés sont avisés par les directions du rejet de leur candidature.

Le recrutement des candidats ***retenus à l'issue des entretiens*** est ensuite subordonné à la ***vérification de leur aptitude à un emploi public de l'État et la compatibilité de leur handicap avec l'emploi postulé par un médecin agréé.***

En l'absence de tout empêchement, il est procédé à la ***signature du contrat d'engagement*** (contrat à durée déterminée d'un an, à l'issue duquel le candidat pourra être titularisé).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS A L'EMPLOI
DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

LISTE DES DIRECTIONS OFFERTES

DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques			Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondants	Tél	Nombre de postes
060	DDFIP	ALPES- MARITIMES	15bis rue Delille 06073 Nice Cedex 1	Mme CANUTO Mylène	04-92-17-62-93	1
130	DRFIP	BOUCHES-DU- RHONE	16 rue Borde 13357 Marseille Cedex 20	Mme DOISELET Pascale	04-91-17-93-74	1
210	DRFIP	COTE-D'OR	1bis place de la Banque 21042 Dijon Cedex	Mme MOREL Marie-Laure	03-80-59-26-08	1
300	DDFIP	GARD	22 avenue Carnot 30943 Nîmes Cedex 9	Mme BLACHAS-PEROSANZ Martine	04-66-36-49-22	1
330	DRFIP	GIRONDE	24 rue François de Sourdis BP 908 33060 Bordeaux Cedex	Mme VIDES Sophie	05-56-90-77-76	1
350	DRFIP	ILLE-ET-VILAINE	Cité admin – avenue Janvier- BP 72102 35021 Rennes Cedex 9	Mme LHUILLIER Marie-Claude	02-99-79-80-80	1
380	DDFIP	ISERE	8 rue de Belgrade 38022 Grenoble Cedex	Mme BEYRIE Annick	04-76-85-74-45	1
450	DRFIP	LOIRET	4 place du Martroi - BP 2435 45032 Orléans Cedex 1	Mme BOCQUEZ Sandrine	02-38-79-69-11	1
490	DDFIP	MAINE-ET-LOIRE	1 rue Talot – BP 84112 49041 Angers Cedex 01	Mme BONDU Marie-Chantal	02-41-20-22-89	1
620	DDFIP	PAS-DE-CALAIS	5 rue du Dr Brassart - BP 30015 62034 Arras Cedex	Mme WIMETZ Valérie	03-21-51-91-63	1
690	DRFIP	RHONE	3, rue de la Charité 69268 Lyon Cedex 02	Mme BARGEON Annie	04-72-40-84-28	1
750	DRFIP	PARIS	94, rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02	Mme GARCIA Dominique	01-44-50-48-53	1
840	DDFIP	VAUCLUSE	Cité Administrative Avenue du 7ème Génie BP 31091 84097 Avignon Cedex 9	Mme DE BORTOLI Ester	04-90-80-41-75	1

DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques			Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondants	Tél	Nombre de postes
870	DDFIP	HAUTE-VIENNE	31 rue Montmailler 87043 Limoges Cedex	Mme EVANS Evelyne	05-55-45-70-66	1
910	DDFIP	ESSONNE	27 rue des Mazières 91011 Evry Cedex	M. MAROQUIN Serge	01-60-87-34-21	1
920	DDFIP	HAUTS-DE-SEINE	167/177 avenue Joliot-Curie 92013 Nanterre Cedex	Mme FRADOIS Sylvie	01-40-97-30-09	1
930	DDFIP	SEINE-SAINT- DENIS	13 esplanade Jean Moulin 93009 Bobigny Cedex	Mme LE FELLIC Emmanuelle	01-48-96-60-13	1

FICHE D'INFORMATION SUR LE METIER DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

Emploi de catégorie B

FORMATION INITIALE

Elle est composée d'une formation théorique d'une durée de sept mois à l'École Nationale des Finances Publiques, à l'établissement de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), de Lyon (Rhône) ou de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), suivie d'un stage d'application de quatre mois et d'une formation « premier métier » d'un mois dans la direction de recrutement.

Les stagiaires reçoivent, notamment, une formation financière, juridique, économique, comptable et technique. Une évaluation périodique des connaissances est organisée au cours du cycle d'enseignement théorique.

FONCTIONS

Le contrôleur des Finances Publiques exerce des fonctions très diversifiées dont les principales sont :

- ✓ dans un service des impôts des particuliers (SIP) ou dans un service des impôts des entreprises (SIE), la part à la mission d'accueil, de gestion fiscale, de recouvrement et de contrôle sur pièces ;
- ✓ la participation à l'exécution du budget de l'État, ou celui des collectivités locales ;
- ✓ l'aide à l'élaboration de prestations d'expertise et de conseil financier auprès des décideurs locaux ou des entreprises ;
- ✓ dans une DDFIP/DRFIP, la participation à des fonctions supports au sein d'un service des ressources humaines, de la formation professionnelle ou encore du budget-logistique ;
- ✓ plus généralement, la collaboration dans une direction locale ou en administration centrale aux travaux des rédacteurs.